REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L' HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS **N° ……./DEP/2026**

DE LA WILAYA D'EL BAYADH **LE ……..**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Nif : 000232020150036690000

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, Direction des équipements publics de la wilaya d'el Bayadh , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales paru dans la presse national (Le Jeune Indépendant) **du 19/08/2026.:**

portant : Réalisation D'Une Salle De Sports Au Lycée Moulai Abedlmelek Commune Aine Orak

site	Le Soumissionnaire	Projet	Délai Offre ETP	Montant de l'offre (avant vérification)	Montant de l'offre (après vérification)	REMARQUE
Aine Orak	ABDOUN MOHAMMED	Réalisation D'Une Salle De Sports Au Lycée Moulai Abedlmelek Commune Aine Orak	06Mois	55 106 636.74	54 886 536.01	Moins disent

Les soumissionnaires non qualifiés sont invités dans un délai de 03 jours, à prendre de connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres technique et financières .Tout soumissionnaires qui conteste ce choix , peut introduire un recours auprès de la commission des marches publics de la willaya D'EL BAYADH , dans les dix jours (10) qui suivent , à compter de la première publication de présent avis , ceci en application de l'article 82 alinéa 1.2 3. et 4 du décret présidentiel n° 247/15 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

LE DIRECTEUR